

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le vingt et un juillet deux mille vingt, s'est réuni en Mairie le vingt-sept juillet deux mille vingt, à vingt heures, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Daniel MICHAUD, Maire.

Madame Nadine BAUDET a été nommée secrétaire de séance.

Présents : MICHAUD Daniel, BAUDET Nadine, DESCOMBES Gérard, CHETAILE Maryse, RAVE Guy, LAGNEAU Jeannine, BURNICHON Jean-Pierre, SAINT DIDIER Richard, DUCROT Séverine, CONDEMINE Loïc, LAFOND Florence, FRANCHET Christophe, BINE Marylou

Membre(s) excusé(s) : DARSON Barbara a donné pouvoir à Florence Lafond, VAILLANT Cédric

PROCÈS-VERBAL

Lecture faite, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de sa séance du 29 juin 2020.

Monsieur le Maire sollicite les élus qui acceptent à l'unanimité l'ajout du point suivant à l'ordre du jour : nomination des délégués communaux aux commissions intercommunales,

DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER

La commune n'exerce pas son droit de préemption sur les parcelles suivantes ayant fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner :

-parcelle non bâtie cadastrée AH 95 située chemin des vignes, d'une surface de 1260 m² vendue 105 000€.

-parcelle non bâtie issue de la division de la parcelle AI 61 située rue bouchon, d'une surface de 780 m² vendue 95 000€.

INFORMATION SUR L'EXERCICE DES DELEGATIONS PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire n'a pris aucune décision dans le cadre de ses délégations consenties par la délibération n°2020-26 du 2 juin 2020.

NOMINATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Développement durable et gestion des déchets	Social, petite enfance, personnes âgées, logement social	ruralité, viticulture, agriculture et forêt	développement économique et mobilité	culture et patrimoine	voirie, hydraulique et érosion	Tourisme
Cédric VAILLANT	Florence LAFOND	Richard SAINT-DIDIER	Daniel MICHAUD	Barbara DARSON	Barbara DARSON	Jeannine LAGNEAU
Richard SAINT-DIDIER	Guy RAVE	Séverine DUCROT	Guy RAVE	Christophe FRANCHET	Maryse CHETAILE	Florence LAFOND
Marylou BINE		Cédric VAILLANT		Nadine BAUDET	Gérard DESCOMBES	Nadine BAUDET
		Gérard DESCOMBES			Jean-Pierre BURNICHON	
		Loïc CONDEMINE				
		Daniel MICHAUD				

DEMANDE DE SUBVENTION DU RASED

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Cette structure, tout comme le service d'enseignement scolaire en école élémentaire, est financé comme suit : l'Etat prend à sa charge les dépenses de rémunération des personnels, les communes assurent les dépenses de fonctionnement. Aucune disposition législative ne prévoyant les conditions de répartition entre les communes des dépenses liées aux RASED, celles-ci ne peuvent résulter que d'un accord librement consenti entre les collectivités concernées.

Jusqu'à présent, la commune participait à hauteur de 20€ par classe (5 classes concernées), soit 100€.

Le RASED sollicite de nouveau l'attribution d'une aide.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-DECIDE d'allouer une aide de fonctionnement au RASED à hauteur de 20€ par classe soit un total de 100€

-PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 6188 du budget primitif 2020.

PROJET DE REFECTION DE L'ENROBE DES COURS D'ECOLE

Un devis a été sollicité pour la réfection de l'enrobé des cours de l'école, celles-ci étant fortement endommagées. Des aides de l'agence de l'eau peuvent être demandées si le matériau utilisé est désimperméable. Une subvention pourra être également sollicitée au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux. Ce projet est prévu pour l'année 2021.

PROPOSITION D'ACHAT D'UNE AUTO-LAVEUSE POUR L'ENTRETIEN DE LA SALLE DES SPORTS

L'autolaveuse de la salle des sports est désormais vieillissante et difficilement maniable par l'agent l'utilisant.

Aussi, plusieurs essais ont été réalisés et les devis correspondants proposés font état des coûts suivants :

- autolaveuse Karcher pour 4 320€ TTC
- autolaveuse Eureka pour 6 960€ TTC
- autolaveuse Nilfisk pour 8 670€ TTC

Après avoir entendu les explications de Monsieur Descombes, adjoint au Maire en charge du suivi des bâtiments, les membres du conseil municipal décident de procéder à l'achat du modèle proposé par la société Perie, pour 6 840€ TTC.

POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER « AGES ET VIE »

La société Ages et vie est une entreprise privée spécialisée dans la création d'une forme d'hébergement pour personnes âgées en perte d'autonomie qui ne peuvent plus être maintenues à leur domicile mais qui souhaitent rester dans leur village ou à proximité de celui-ci. Les résidences Ages et vie sont constituées ainsi :

-un logement de plain-pied qui est un domicile privé pour chaque résident comprenant une pièce de vie faisant office de chambre à coucher ainsi qu'une salle de bain. Les résidents sont libres d'apporter leur mobilier personnel s'ils le souhaitent.

-un espace de vie commun avec les autres colocataires : une grande pièce centrale comprenant une cuisine, un séjour/salle-à-manger, une buanderie, un cellier, un jardin.

Chaque logement communique avec la pièce commune et est accessible depuis l'extérieur. Les résidents peuvent bien entendu recevoir qui ils souhaitent.

Des auxiliaires de vie sont présentes 24h/24h pour venir en aide aux résidents.

La société Ages et vie :

- construit et trouve le financement du projet
- adapte le bâtiment à l'architecture locale et régionale
- entretien les bâtiments
- emploi des salariés qui apportent les services aux personnes âgées
- monte les projets rapidement
- donne la priorité aux personnes âgées du village

Par délibération du 14 octobre 2019, le conseil municipal avait décidé de candidater pour l'implantation d'une résidence sur son territoire, précisément sur la parcelle cadastrée AH 80 (située à côté de l'aire de retournement des bus vers la cave coopérative), moyennant un prix de vente favorable à la société Ages et Vie.

Un dossier spécifique exposant les atouts de la commune pour accueillir une telle résidence a été constitué et transmis à la société Ages et Vie.

Cette dernière vient d'informer la mairie qu'elle ne donnerait pas suite et que sa candidature est ainsi rejetée.

POINT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER « VILLAGE D'ACCUEIL »

Un réseau de 22 communes du territoire de la CCSB soutient et accompagne les porteurs de projets dans l'installation de leur activité et de leur famille.

Chaque village d'accueil, grâce à l'appui de bénévoles (élus, habitants, associations, entreprises), aide les personnes souhaitant s'installer sur le territoire intercommunal dans la recherche de son logement, d'école pour ses enfants, dans la reprise ou la création d'activité. Ainsi, les porteurs de projets sont plus facilement intégrés au sein de la commune.

Pour plus d'information : <http://www.beaujolais-vertvotreavenir.com/>

Des membres du conseil municipal précédent représentaient la commune et ont travaillé, en lien avec les responsables du dispositif « beaujolais vert votre avenir », à l'élaboration d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants.

A ce jour, il convient de désigner des personnes qui, parmi le conseil municipal, souhaitent poursuivre ce travail pour, notamment, que l'élaboration du livret d'accueil puisse être menée à son terme.

POINTS SUR L'ACTIVITE DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : SYBEMOL, SYDER, SIAMVA....

SYBEMOL :

Rapporteur : Nadine BAUDET

Madame Baudet indique que le SYBEMOL doit faire face aux conséquences de la crise et à la demande formulée par un certain nombre de familles de bénéficier d'une exonération de paiement pour les cours non dispensés depuis mars. Madame Baudet indique que le SYBEMOL ne pourra répondre favorablement à cette requête uniquement s'il est assuré de bénéficier de nouveau d'une aide départementale sans laquelle la survie du syndicat ne peut être assurée.

SYDER :

Rapporteur : Gérard DESCOMBES

Monsieur DESCOMBES indique que le nouveau président du SYDER est Monsieur Hechaichi, Maire délégué de Belleville et dresse un état succinct des compétences du syndicat et des budgets alloués.

SIAMVA :

Rapporteur : Daniel MICHAUD

Monsieur MICHAUD indique que l'exécutif du syndicat a été renouvelé et qu'il en est le nouveau président.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

*notification du montant perçu au titre du fonds de péréquation de la taxe additionnelle départementale sur les droits de mutation :

Les droits de mutation, aussi appelés droits d'enregistrement, sont les taxes que perçoit le notaire au moment d'un achat immobilier.

La taxe communale additionnelle aux droits de mutation est un impôt obligatoire, perçu soit au profit des communes

autorisées, soit au profit d'un fonds de péréquation départemental réparti par le Conseil Général. Des mutations de différents ordres (immeubles, fonds de commerce, droits de bail ...) sont concernées. Ses taux sont fixés au niveau national.

La commune de Quincié ne perçoit pas directement cette taxe, elle lui est reversée par le Département.

Montant perçu les années précédentes :

-2019 : 56 973.40€

-2018 : 52 359,21 €

-2017 : 46 867,26 €

-2016 : 45 974,95 €

Le montant pour 2020 s'élève à 67 430.38€.

*demande d'emplacement d'une manche à air supplémentaire sur le terrain communal des Grandes granges formulée par l'association « les ailes Beaujolaises ». Les membres du conseil municipal y donnent une suite favorable et souhaitent en effet que l'association se charge du retrait de la cage de football présente sur le site. L'association installera une seconde manche à air escamotable sur la parcelle appartenant à la commune, cadastrée AL 80.

*point sur le coût de la crise sanitaire : les fournitures d'entretien et diverses achetées spécifiquement pour gérer la pandémie Covid-19 ont coûté 4 907,89€.

*détermination d'une date pour réunir la commission finances au mois de septembre (point sur l'exécution budgétaire et prévisions 2021).

*Monsieur le Maire indique qu'un projet d'installation d'une serre au niveau du local voirie est en discussion, conformément à ce qui était prévu initialement. Madame BINE, conseillère municipale, indique que la maison familiale rurale de Chessy-les-Mines en vend une et qu'elle se charge de solliciter des informations.

*Monsieur le Maire indique que des usagers des chemins de randonnées VTT ont signalé des problèmes d'entretien. Les élus s'accordent à penser qu'il est nécessaire de constituer une équipe de bénévoles qui se chargerait du nettoyage régulier des chemins.

*Monsieur SAINT-DIDIER, conseiller délégué, indique qu'une réunion de la commission PRAT (réunissant les référents de secteurs uniquement) se tiendra le 28/07/2020. Il rappelle en outre l'organisation de la cérémonie du Pont des Samsons, qui honore la mémoire de maquisards tombés pour la France le 11 août 1944, qui se tiendra le 9 août 2020 à 9h30.

*informations sur le challenge mobilité : Depuis 10 ans, le Challenge Mobilité permet aux établissements de la région d'inciter leurs salariés à venir au travail en mode alternatif.

Le jour J, chacun est invité à laisser sa voiture individuelle au garage au profit de la marche, du vélo, des transports en commun, du covoiturage, du télétravail...

La Région Auvergne-Rhône-Alpes met à disposition des établissements et des partenaires des outils de communication communs et offre de nombreuses récompenses aux lauréats.

*Madame CHETAILLE, adjointe au Maire, indique que la tournée de visite des balcons et maisons fleuris (concours communal) aura lieu ce mardi 28 juillet. Madame CHETAILLE indique également qu'un devis pour les travaux suivants a été sollicité auprès de la société de Monsieur Alain BERGER :

-passage de l'épaveuse au niveau du talus de la Roche à l'entrée du village

-passage de l'épaveuse autour des bassins de rétention des eaux

-curage des fossés

-devis pour des travaux de viabilité hivernale (déneigement et salage)

Approbation du procès-verbal :

	<u>Elu présent à la séance</u>	<u>Signature</u>
MICHAUD Daniel	x	
BAUDET Nadine	x	
DESCOMBES Gérard	x	
CHETAÏLLE Maryse	x	
RAVE Guy	x	
LAGNEAU Jeannine	x	
BURNICHON Jean-Pierre	x	
SAINT DIDIER Richard	x	
VAILLANT Cédric		
DUCROT Séverine	x	
DARSON Barbara		
CONDEMINE Loïc	x	
LAFOND Florence	x	
FRANCHET Christophe	x	
BINE Marylou	x	